

En outre, le Canada pourrait prendre lui-même certaines mesures économiques et politiques, dont des initiatives de relativement modeste envergure pour lesquelles j'ai déjà reçu l'autorisation du Cabinet. Comme le commerce du Canada avec l'Afrique du Sud ne représente que moins de un pour cent du commerce total de l'Afrique du Sud, nous savons d'expérience que notre action est plus efficace lorsqu'elle vient se greffer ou sert de catalyseur aux actions de pays qui ont un impact économique plus grand. Nous revoyons activement deux aspects de cette politique - premièrement pour déterminer s'il y a de nouvelles mesures économiques que le Canada pourrait prendre efficacement de son propre chef; et deuxièmement, encourager une action plus globale, particulièrement de la part des pays qui attachent une grande valeur à la démocratie, en réaction aux multiples atteintes à la liberté commises par les autorités sud-africaines durant la dernière semaine. C'est dans cet esprit que nous avons pris contact au niveau politique avec plusieurs autres gouvernements occidentaux. Ces discussions doivent demeurer confidentielles pour l'instant, mais je suis certes disposé à discuter en privé avec les deux porte-paroles de l'Opposition des mesures que nous envisageons.

Nous avons aussi fait porter notre activité sur les opposants et les victimes de l'apartheid. Leurs besoins sont soudainement devenus plus urgents. Les opposants pacifiques de l'apartheid sont de nouveau pris à partie. Ils ont besoin de notre aide et nous comptons la leur fournir. Nous avons déjà accru notre assistance dans le secteur de l'éducation et auprès des milieux syndicaux, ainsi que notre aide humanitaire et juridique. Le défi consiste maintenant à acheminer plus d'argent et plus rapidement aux opposants et aux victimes de l'apartheid.

Le mouvement syndical est une priorité manifeste. Nous fournissons des fonds à divers syndicats sud-africains et nous continuerons de le faire. La plupart de ces fonds seront acheminés par l'entremise du Congrès du travail du Canada, la Fédération des enseignants canadiens et la Confédération des syndicats nationaux. J'ai donné instruction à mes fonctionnaires de donner suite d'urgence aux programmes spécifiques proposés par ces organisations.

Nous fournirons aussi une aide sous de nouvelles formes. Par exemple, les lois et les règlements qui viennent tout juste d'être déposés seront sans aucun doute contestés devant les tribunaux. Nous examinerons avec les organisations sud-africaines anti-apartheid comment nous pourrions contribuer au financement de ces contestations.